



Eguelshardt

Site du District de France : <http://www.laportelatine.org>

Avril 2011 - Numéro 182



Toute la perfection chrétienne consiste à vouloir devenir un saint : « *Si quelqu'un veut venir après Moi ; à s'abstenir : qu'il renonce à soi-même ; à souffrir : qu'il porte sa croix ; à agir : qu'il me suive !* » C'est en ces termes que saint Louis-Marie Grignion de Montfort commente la sentence du Maître, Notre-Seigneur (Mat. XVI 24) dans son opuscule, la Lettre aux Amis de la Croix.

Penchons-nous sur cette citation afin d'en retirer, en ce temps de Carême, de saints fruits. Déjà quelques semaines sont passées ; ne perdons pas de temps...

Certains mots de l'évangile cité en référence méritent toute notre attention. Il s'agit de : vouloir, puis de se renoncer, ensuite de porter sa croix et enfin de suivre le Christ. C'est un vaste programme. Découvrons-le ensemble.

1 - Si quelqu'un veut...

Si quelqu'un veut venir après moi. Le Christ parle au présent : il y a là une volonté déterminée, positive de s'avancer de la part de celui qui fait le pas. Et, note notre saint, notre Sauveur ne dit pas **quelques-uns**, mais bien **quelqu'un**, montrant ainsi que cette voie n'est pas, hélas, la recherche d'un grand nombre. C'est une faveur que de suivre Notre Seigneur Jésus-Christ et cette grâce se demande par la prière et par la pénitence. Ai-je la volonté de devenir un saint ? Cette question est importante et si nous répondons par l'affirmative, nous pouvons passer au second point. Sinon, retour à la case départ...

Êtes-vous prêts ?

2 - Qu'il se renonce...

- Pitié, Monsieur l'abbé, vous y allez fort !
- Je ne fais que lire l'Évangile et le suivre... C'est la première condition pour devenir un saint. Écoutez le saint breton : *Loin d'ici ces grands babillards, qui font grand bruit et point d'autre fruit que celui de la vanité !* Renoncement à l'orgueil, à la susceptibilité, à la sensualité, au monde. Oui, il faut nous abstenir des œuvres contraires à la vertu chrétienne. Renoncement aux plaisirs défendus et respect de la Loi de Dieu, mortification chrétienne. Il y aurait tant à dire à ce sujet... Avec la sainte Église en ce saint temps du Carême, que nos familles s'exercent à la mortification, non pour elle-même, mais pour imiter davantage Notre-Seigneur.

3 - Qu'il porte sa croix...

Il ne s'agit pas de la traîner ou de passer à côté d'elle. Il nous faut la porter – la nôtre – comme le Christ l'a portée et parce qu'il l'a portée le premier. La croix est douloureuse, c'est vrai, il ne faut pas nous voiler la face. Comme celle du Christ, elle est **épaisse** (peines physiques et spirituelles), elle est **longue** en durée (nous sommes parfois tentés, secs et abandonnés), elle est **large** lorsque des circonstances aggravent notre peine (souffrances venant de nos parents, de nos amis, de ceux dont on serait en mesure d'attendre un réconfort), elle est enfin **profonde** : *J'ai cherché un consolateur, et je n'en ai pas trouvé.* (Ps. LXVIII, 21)

Portons notre croix sans nous impatienter ni murmurer. C'est une belle grâce à demander.

« **Si quelqu'un veut venir après Moi...** »
par l'abbé Dominique Rousseau

4 - Qu'il me suive !

Saint Louis-Marie donne quatorze règles pour bien suivre notre divin Maître. Limitons-nous ici à la douzième de ces règles : *Ne vous plaignez jamais volontairement et avec murmure des créatures dont Dieu se sert pour vous affliger.* Le Christ ne s'est jamais plaint. À nous de le suivre en l'imitant sur ce point. Lisons tout l'Évangile avec, en mémoire, cette parole de Notre-Dame : *Faites tout ce qu'il vous dira.* Alors nous le vivrons mieux, tout près de Jésus et nous lui dirons avec ardeur que nous voulons le suivre, quoi qu'il nous en coûte. *À qui irions-nous, Seigneur ? Vous avez les paroles de la vie éternelle.* (Jn VI 68)

Pour terminer, laissons encore la parole à notre saint : « *Choisis une de ces croix que tu vois au Calvaire, choisis bien sagement ; car il est nécessaire de souffrir : comme un saint, ou comme un pénitent, ou comme un réprouvé qui n'est jamais content.* »



Le revers de la médaille,
par l'abbé Gabriel Billecocq

Il y a des vérités parfois si liées qu'elles deviennent inséparables. Qui d'ailleurs a déjà réussi à n'emporter d'une médaille que le côté face ? Nécessairement, et il n'en ira jamais autrement, il faut prendre avec le côté pile !

Ainsi en va-t-il de la sainteté. Elle comporte deux côtés, deux aspects, qui, si on les sépare, nous font échoir du droit chemin. La première vérité consiste à faire le bien. La deuxième à chasser le mal. Impossible de faire l'un sans l'autre. D'abord parce que l'on ne supprime efficacement que ce que l'on remplace. Ensuite, parce que bien agir est ne pas mal faire ! Voilà tout notre combat.

Mais le monde moderne veut tout concilier. Le philosophe Hegel est le premier à mettre cette erreur en système (thèse-antithèse-synthèse). Ainsi vrai et faux doivent coexister pour donner naissance à une nouvelle vérité.

Mal et bien doivent aussi se retrouver pour assurer un progrès vital.

Appliquée à la vie chrétienne, cette erreur s'appelle libéralisme ou modernisme. Vatican II n'a rien voulu d'autre que d'ouvrir l'Église au monde. Le chrétien libéral (qui se rencontre parfois dans nos milieux) veut concilier mondanité et vie chrétienne (entendez ascétique). C'est un monstre !

Notre-Seigneur a été on ne peut plus clair. « *Nul ne peut servir deux maîtres.* » « *Le monde me hait et il vous haïra.* » « *Je ne suis pas du monde.* » « *Pas de ... entre la lumière et les ténèbres, entre Dieu et Bélial.* »

Ce problème, hélas, nous ne le rencontrons que trop chez



Si quelqu'un veut venir après Moi...

nos enfants : ils voudraient qu'on leur apporte tout le bien possible puisqu'ils y entrevoient quelque chose de merveilleux. Oui mais... ils ne veulent pas que l'on touche au mal qui se trouve en eux : ce serait crime de lèse-majesté !

Ainsi ils n'acceptent que ce qui leur plaît et deviennent capricieux. Certes ils voudraient être des saints. Mais cela reste un conditionnel, un rêve, un « idéal », parce qu'ils refusent ce qui engendre le bien : arracher le mal. Dociles quand on leur offre quelque bien, ils deviennent indociles quand il s'agit d'extirper quelque mauvaise herbe : ça fait trop mal ! Voilà l'une des justifications de l'individualisme moderne : l'autorité n'est plus considérée que comme une vache de traie bonne à donner, jamais à reprendre.

Parents et éducateurs, à nous de réagir ! Soyons fermes et forts face à nos jeunes actuels. N'allons pas satisfaire leurs caprices : ils sont encore incapables de juger ce qui leur est bon. Seule une direction ferme, mais tendre leur inculquera le véritable esprit de sacrifice qui fait triompher le bien. Jamais nous n'hésitons à consulter un médecin ou à nous remettre entre les instruments délicats du chirurgien. Et quand il s'agit de la vie immortelle de l'âme, nous nous soustrairions à une autorité ?

Quel malheur !

Apprenons donc à nos enfants à se faire reprendre, à accepter la correction, à se faire guider. Autrement ils deviendront libéraux, fils des ténèbres car la contradiction dans laquelle ils vivront n'engendre que la mort.

... Qu'il prenne sa croix...



Pèlerinage de la Pentecôte : 11 - 13 juin

« *Vrai Roi, tu l'es dans cette Hostie* »

Une grande procession en fin de pèlerinage, avec 600 garçons en soutanelle. Venez nombreux !

Samedi 16 avril

Récollecion du Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X

Lieu : Étoile du Matin



Nous évoquerons la mémoire de Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre, rappelé à Dieu le 25 mars 1991.

- Conférence spirituelle à 10h00 :
« *L'œuvre de Mgr Lefebvre* »
- Projection à 15h00

Avis

Il n'y aura pas, pour le mois d'avril, de conférences pour les fidèles à l'Étoile du Matin.

Le programme de la fin de carême est en effet bien chargé.

De même, étant donné la brièveté du troisième trimestre cette année et des nombreuses activités scolaires, nous ne serons pas en mesure de renouveler une récollecion pour le Tiers-Ordre de la Fraternité.

**Inscrivez-vous
aux retraites de l'été !**

Comment aider nos œuvres ?

1 - La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

• Les dons :

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X peut recevoir des dons et legs en exonération de taxe. Les dons manuels sont alors déductibles des impôts dans la limite de 6% du revenu.

• Le Denier du Culte :

Tout d'abord, ce devoir découle :

1) **Des paroles de Notre-Seigneur à ses Apôtres** lorsqu'il leur confia la mission d'évangéliser les juifs : « *Ne prenez ni or, ni argent, ni aucune monnaie dans vos ceintures, ni sac pour la route, ni tuniques, ni chaussures, ni bâton, car l'ouvrier mérite son salaire.* » (Math. X, 9-10)

2) **Des paroles de saint Paul aux Corinthiens** : « *Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées vivent du temple et ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.* » (I Cor. IX 13 - 14).

3) **De la nature des choses.** Étant donné que les prêtres sont les ministres du Seigneur et qu'ils exercent leurs fonctions au nom du peuple, celui-ci doit pourvoir à leur subsistance. De même que les citoyens d'un État doivent subvenir aux charges publiques par le paiement des impôts, de même les fidèles sont tenus à subvenir aux frais du culte.

La manière d'accomplir ce devoir du denier du culte a pu changer selon les temps et les lieux.

1) Dans les premiers siècles de l'Église, les fidèles s'en acquittaient par des offrandes volontaires. Cet usage fut aboli par la loi de la dîme et l'institution des bénéfices ecclésiastiques qui permettaient à l'Église, entre autres choses, la fondation de toutes les œuvres de miséricorde temporelle (hospices, orphelinats, etc.). À son tour la dîme fut supprimée par la révolution de 1789 qui, en plus, confisqua les biens et revenus de l'Église. Le Concordat de 1802 reconnut la dette de la Nation, et l'État prit l'engagement

de s'en acquitter en versant une prime annuelle au clergé, évêques et prêtres attachés au service des paroisses.

2) Par la loi de séparation de l'Église et de l'État, en 1905 et 1908, le gouvernement nia la dette de la nation, et spolia même les églises de leurs biens et de leurs fondations. Saint Pie X, le cœur bouleversé, préféra une Église de France pauvre à une Église riche, mais dominée par le gouvernement, qui voulait en faire une Église nationale, coupée du Siècle romain.

3) Le denier du culte permet donc aux prêtres de remplir leur mission spirituelle auprès des fidèles. C'est pourquoi, « *tous les fidèles sont obligés en conscience de contribuer aux frais du culte, proportionnellement à leurs ressources.* »

Un reçu fiscal peut être également envoyé sur simple demande.

En raison du Concordat toujours en vigueur dans les deux départements d'Alsace et celui de la Moselle, le Denier du Culte est inconnu. Cependant, notre Fraternité, ne disposant d'aucune aide de l'État, sollicite votre aide sous forme de dons.

2 - L'École « L'Étoile du Matin » :

Ne disposant d'aucune subvention, l'École ne peut compter que sur les pensions des familles, pour honorer les salaires, les fournisseurs et exécuter les travaux toujours nécessaires. Nous vous avons déjà parlé en outre du chauffage et de la quantité de fioul nécessaire, en plus du bois, pour chauffer tous nos bâtiments.

Un projet est en cours : un abri pour le stockage du bois et la protection des voitures pendant l'hiver. Le coût est estimé à 40 000 € (nous devons nous plier aux exigences des Bâtiments de France, en raison des Bornes de 1605 (en bordure de propriété) et de la Tour de Waldeck (à moins de 500 m).

Nous vous remercions de votre générosité qui nous permettra, avant l'achèvement de nos projets : la construction de la future église, à aller de l'avant dans cette première réalisation.

→ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de :

Étoile du Matin - 57230 - EGUELSHARDT



Confirmations Fête de l'école

14 et 15 mai
Voir feuille jointe.

Venez nombreux !

Nos apprentis menuisiers !



Quête pour les écoles

Dimanche 3 avril

Merci pour votre soutien !

Croisade Eucharistique

Intention du mois d'avril

Pour la foi et sa diffusion
dans le monde

Chronique de l'Étoile...

par l'abbé Louis-Marie Turpault

Durant la dernière semaine de février, les abbés Rousseau et Billecocq suivent à Flavigny la session d'étude qui porte cette année sur la sainte Écriture.



Pendant le Grand Scrutin...

Au début du mois de saint Joseph, les 5, 6 et 7, Monsieur l'abbé Jacques Laguérie se rend à l'Étoile pour la visite canonique, pendant que Monsieur l'abbé de Cacqueray visite les chapelles de Nancy et Metz. Monsieur l'abbé Rousseau ira à Metz le dimanche pour la messe solennelle célébrée par le Supérieur de District.

Monsieur l'abbé Laguérie reste quelques jours à l'école, et retrouve avec joie les vieilles connaissances qu'il s'était faites, pendant ses vingt-deux années de direction.

Lundi 7 : Les enfants reviennent des vacances de février pour reprendre le travail assidûment...

Mardi 8 : Monsieur l'abbé Billecocq continue son cycle de conférences sur l'encyclique Pascendi de saint Pie X.

Vendredi 11 - mercredi 16 : Retraite de Saint-Ignace prêchée par le Révérend Père Marziac, aidé de l'abbé Guillau-



me Devillers. Nous avons la joie d'accueillir 33 messieurs pour cette retraite, ce qui remplit bien notre maison des Exercices ! Ils repartiront enchantés de leur séjour ici, ainsi que des grâces qu'ils y ont reçues.

Dimanche 13 : Le Tiers Ordre franciscain se réunit à l'Étoile, sous la présidence du Révérend Père Laurent, venu exprès du couvent de Morgon.

Jeudi 17 : Nos élèves passent le concours national du Kangourou pour montrer leurs qualités mathématiques et logiques...

Samedi 19 : Pour la fête de saint Joseph, une messe solennelle remplace les cours du matin, et les élèves ont le traditionnel Grand Scrutin qui permet de tester leurs connaissances religieuses, en catéchisme, en histoire sainte, en liturgie, en morale...



Lors d'une coupe de bois dans notre propriété, un arbre tombe sur la ligne téléphonique. Nous sommes ainsi coupés du « monde » pour quelques jours.

Mardi 22 : C'est le tour, pour nos élèves de 4^{ème} et de primaire, de s'illustrer dans un concours national de français ! Du moins nous l'espérons... Le soir, Madame Daudré-Vignier donne une conférence sur les caractères.

Vendredi 25 : Pour ce vendredi de sortie, nous célébrons par une messe solennelle la fête de l'Annonciation et nous commémorons le rappel à Dieu de notre vénéré fondateur, **Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre**, il y a vingt ans.

Vie de la paroisse

Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X

Engagement de Mme Josée Daudré-Vignier, le 25 mars, à l'Étoile du Matin

Calendrier liturgique

Ministère des prêtres

Avril 2011

etoiledumatin.sec@aliceadsl.fr

Étoile du Matin 57230 EGUELSHARDT ☎ 03.87.06.53.90 Fax : 03.87.06.59.09	Metz Chapelle de la Nativité de Notre-Dame Domaine de Ladonchamps R ^{te} de Thionville (D 953) 57140 WOIPPY	Nancy Chapelle du Sacré-Cœur 65, rue du M ^{al} Oudinot 54000 NANCY	Épinal Chapelle du Sacré-Cœur La Tranchée Docelles D11, en direction de La Baffe 88000 ÉPINAL
---	---	--	--

Samedi 2 avril : De la férie (3° cl.) 1 ^{er} samedi du mois	Exposition du T.S.S. de 18h30 à 20h45 Messe à 21h00 Abbé de Pluvié	Messe à 18h30 Exposition du T.S.S. et confessions jusqu'à 20h00	Adoration du T.S.S. à 17h00 Messe à 18h30	
Dimanche 3 avril : 4 ^{ème} dimanche de Carême (1° cl.)	10h00 Abbé de Pluvié	9h00 et 10h30 Abbé Turpault	11h00 Abbé Brucciani	8h30 Abbé Brucciani

Samedi 9 avril : De la férie (3° cl.)		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 10 avril : 1 ^{er} dimanche de la Passion (1° cl.)	10h00 Abbé Turpault	9h00 et 10h30 Abbé Brucciani	11h00 Abbé Billecocq	8h30 Abbé Billecocq

Samedi 16 avril : Samedi de la Passion (3° cl.)	Récollecion : Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X (voir bulletin)	Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 17 avril : Dimanche des Rameaux (1° cl.) Notez bien les horaires à Metz et Nancy	10h00 Abbé Billecocq	9h00 et 10h15 Bénédiction des rameaux avant la messe chantée Abbé de Pluvié	10h30 Abbé Brucciani	8h30 Abbé Brucciani

Jeudi 21 avril : Jeudi-Saint (1° cl.)	9h00 : Ténèbres 18h30 : Messe vespérale Confessions - Adoration au Reposoir jusqu'à minuit Abbé Billecocq	18h30 : Confessions 19h30 : Messe vespérale Adoration au Reposoir jusqu'à minuit Abbé de Pluvié	18h30 : Confessions 19h30 : Messe vespérale Adoration au Reposoir jusqu'à minuit Abbé Brucciani	-
Vendredi 22 avril : Vendredi-Saint (1° cl.) Jeûne et abstinence	9h00 : Ténèbres 13h15 : Chemin de Croix Abbé Billecocq 14h15 : Fonction liturgique Abbé Rousseau	15h00 : Chemin de Croix 15h45 : Fonction liturgique Abbé de Pluvié	15h00 : Chemin de Croix 18h30 : Fonction liturgique Abbé Brucciani	-
Samedi 23 avril : Samedi-Saint (1° cl.)	21h00 : Confessions 22h00 : Vigile pascale Abbé Turpault	21h00 : Confessions 22h00 : Vigile pascale Abbé Brucciani	21h00 : Confessions 22h00 : Vigile pascale Abbé Billecocq	-
Dimanche 24 avril : PÂQUES (1° cl.)	10h00 Abbé Rousseau	Pas de messe à 9h Messe à 10h30 Abbé Brucciani	11h00 Abbé Billecocq	8h30 Abbé Billecocq

Samedi 30 avril : Samedi in Albis (1° cl.)		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 1^{er} mai : Dimanche in Albis (1° cl.)	10h00 Abbé Turpault	9h00 et 10h30 Abbé Billecocq	11h00 Abbé Brucciani	8h30 Abbé Brucciani



L'Etoile du Matin

Samedi 14 mai 2011



L'Etoile du Matin

Samedi 14 mai 2011



Confirmations par S.E. Mgr Bernard Fellay

Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X

10h30 : Confirmations et Messe pontificale

13h00 : Repas sur place* ou tiré du sac

17h30 : Match de football avec les anciens de l'école

19h00 : Grillades

20h30 : Représentation théâtrale

Dimanche 15 mai 2011

Parents d'élèves, anciens, fidèles, amis et bienfaiteurs...

VOUS ÊTES TOUS INVITÉS

10h00 : Messe solennelle

12h00 : Repas sur place* ou tiré du sac

14h00 : Théâtre : « *Les Précieuses ridicules* » de Molière

Stands divers

* Pour le repas sur place, S'INSCRIRE AVANT LE 7 MAI 2011
au secrétariat de L'Etoile du Matin – 57230 EGUELSHARDT ou inscrivez-vous par téléphone (03.87.06.53.90),
par fax (03.87.06.59.09) ou par courriel (etoiledumatin.sec@aliceadsl.fr)

NOM : Téléphone :

☛ Repas adultes : x 10 € et repas enfant (*jusqu'à 12 ans*) : x 5 € (Samedi / Dimanche)

Ci-joint chèque de € l'ordre de la SEPPAR

Entourer le jour de la réservation

☛ Je ne pourrai pas participer à la Fête mais verse un don de € à l'ordre de la SEPPAR.

Confirmations par S.E. Mgr Bernard Fellay

Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X

10h30 : Confirmations et Messe pontificale

13h00 : Repas sur place* ou tiré du sac

17h30 : Match de football avec les anciens de l'école

19h00 : Grillades

20h30 : Représentation théâtrale

Dimanche 15 mai 2011

Parents d'élèves, anciens, fidèles, amis et bienfaiteurs...

VOUS ÊTES TOUS INVITÉS

10h00 : Messe solennelle

12h00 : Repas sur place* ou tiré du sac

14h00 : Théâtre : « *Les Précieuses ridicules* » de Molière

Stands divers

* Pour le repas sur place, S'INSCRIRE AVANT LE 7 MAI 2011
au secrétariat de L'Etoile du Matin – 57230 EGUELSHARDT ou inscrivez-vous par téléphone (03.87.06.53.90),
par fax (03.87.06.59.09) ou par courriel (etoiledumatin.sec@aliceadsl.fr)

NOM : Téléphone :

☛ Repas adultes : x 10 € et repas enfant (*jusqu'à 12 ans*) : x 5 € (Samedi / Dimanche)

Ci-joint chèque de € l'ordre de la SEPPAR

Entourer le jour de la réservation

☛ Je ne pourrai pas participer à la Fête mais verse un don de € à l'ordre de la SEPPAR.